



**Programme Septembre-Décembre 2025**

**NAPOLÉONICA**  
les conférences

En association avec



**Mardi 9 septembre 2025, à 18h00**

**Fondation Napoléon**

## **Napoléon et le monde**

Par Thierry Lentz

L'épopée napoléonienne a eu un retentissement mondial, à son époque comme ensuite, y compris dans des contrées où Napoléon n'est pas allé, et même dans celles où sa politique n'a eu qu'un faible impact. Parfois ignorée et même vilipendée en France, son œuvre a influencé de nombreux pays sur les cinq continents.

Nous proposons, autour de ce thème mondial et en une heure, de regarder ce qu'était le monde au moment de l'avènement du Consulat, ce que Napoléon a voulu en faire et ce que le monde a ensuite fait de lui, autour de la célèbre formule de Châteaubriand : « Vivant, il a manqué le monde. Mort, il le possède ».



Directeur général de la Fondation Napoléon et professeur associé à l'ICES-Institut catholique de Vendée, **Thierry Lentz** a publié plusieurs ouvrages sur le Consulat et l'Empire.

**À l'issue de la conférence, Thierry Lentz dédicacera son dernier ouvrage : *Napoléon et le monde. 1769-2025*, paru aux éditions Belin.**

**Inscriptions le jeudi 4 septembre 2025**



**Mardi 16 septembre, à 18h00**

**Fondation Napoléon**

## **La France et la Prusse en guerre : de la fin du Premier Empire à celle du Second**

Par le général de corps d'armée (2s) Bernard de Courrèges d'Ustou

Le 18 juin 1815, les troupes du général prussien Blücher rejoignent les combats qui, à proximité de Waterloo, opposent les armées de Napoléon et de Wellington. Elles font basculer l'issue de la bataille. L'Empereur est vaincu.

Quarante-cinq ans plus tard, la France est redevenue une puissance militaire de premier plan. Avec les Britanniques et les Ottomans, elle a battu les Russes en Crimée. En Italie, elle a vaincu les Autrichiens, notamment à Magenta et Solferino.

Alors que la menace prussienne croît, Napoléon III, son gouvernement et une large partie de la classe politique sont optimistes. Le ministre de la guerre déclare : « Nous sommes prêts et archi-prêts, la guerre dût-elle durer deux ans, il ne manquerait pas un bouton de guêtre à nos soldats ».

Le 19 juillet 1870, la France déclare la guerre à la Prusse.

Le 2 septembre, Napoléon III dépose les armes à Sedan.

L'armée prussienne, bien organisée et commandée par le maréchal von Moltke, a pleinement tiré profit de sa supériorité en hommes et en artillerie. Le feu l'a emporté sur le choc !

L'examen des évolutions des armées française et prussienne et de leurs engagements de 1815 à 1870 montre que cette défaite était assez prévisible.

Saint-Cyrien, le **général Bernard de Courrèges** a servi dans plusieurs unités blindées avant de commander un régiment de chars et, pendant le dernier quadrimestre de 2002, les forces françaises en Afghanistan.

Il a été le chef du cabinet militaire de trois Premiers ministres de 2010 à 2014, puis a dirigé l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) et l'enseignement militaire supérieur.

Il a enfin servi dans les fonctions d'inspecteur général des finances de 2018 à 2024.



**Inscriptions le jeudi 11 septembre 2025**



**Mardi 23 septembre 2025, à 18h00**

**Fondation Napoléon**

**Avant-première du film *La Vis Comica*, documentaire officiel sur Christian Clavier réalisé par David Serero**

L'illustre acteur **Christian Clavier** se confie sur sa carrière prolifique en tant qu'acteur, scénariste et producteur, partageant son travail, son parcours, et ses réflexions sur l'art de la comédie. Pour la première fois, Christian Clavier se livre entièrement sur son métier de la comédie populaire dont il est l'un des plus grands ambassadeurs. Les intervenants prestigieux du film : Jean Reno, Didier Bourdon, Philippe Lacheau, Jean-Marie Poiré, Thierry Lhermitte, Gérard Jugnot, Alain Chabat, Caterina Murino, Marie-Anne Chazel, Philippe de Chauveron, Olivier Delbosc, Patrice Leconte, Claire Chust, Rayane Bensetti, Thierry Lentz, Jean Tulard, Adrien Dénouette, Arnaud Lemort, Baptiste Lecaplain, Isabelle de Araujo-Clavier, Guy Laurent et bien d'autres.

**Le réalisateur :**

**David Serero** est un baryton, réalisateur, producteur et comédien français né en 1981 à Paris. Artiste aux multiples facettes, il s'est imposé sur la scène internationale tant à l'opéra qu'au théâtre classique. Il est reconnu pour ses interprétations dans des œuvres classiques et contemporaines, ainsi que pour ses adaptations audacieuses de pièces de Shakespeare et de comédies musicales. En tant que réalisateur, il s'est distingué par ses films sur des figures emblématiques telles qu'Elie Tahari, Richard Orlinski, Christophe Rocancourt, Hélène Grimaud et Christian Clavier. Installé entre Paris et New York, David Serero mène une carrière prolifique, marquée par une volonté constante de démocratiser l'art et de raconter des parcours hors du commun à travers le cinéma et la scène.



Christian Clavier se dévoile sur l'art de la comédie populaire dans le documentaire inédit *La Vis Comica*, réalisé par David Serero.



Inscriptions le jeudi 18 septembre 2025



Mardi 30 septembre, à 18h00

Fondation Napoléon

## Napoléon & Joséphine : l'intime et le grandiose

Par Pierre Branda

De leur rencontre dans les salons parisiens, à la fin de 1795, jusqu'à leur divorce marqué du sceau de l'infertilité, quatorze ans plus tard, les trajectoires convergentes de Napoléon Bonaparte et de Joséphine de Beauharnais les conduisirent au faîte de la puissance européenne, sans éviter au couple impérial les tourments de la passion. Elevée en Martinique, divorcée, mère de deux enfants de ce premier mariage, Joséphine fut la grande aventure amoureuse de la vie du général, consul puis empereur des Français, qui entretint une correspondance avec elle jusqu'à sa mort en 1814.



Comme un ultime symbole, la dernière étape avant l'exil de l'empereur déchu, un an plus tard, le mena jusqu'au château de Malmaison, dont il avait fait cadeau à Joséphine. Dans cette conférence, Pierre Branda revient sur la vie intime, tendre et orageuse du plus illustre couple impérial grâce notamment à une nouvelle et inédite lecture des innombrables lettres et témoignages qui ont forgé la légende de Napoléon et Joséphine, marquée par l'amour, la gloire, l'amertume et les déchirements.

Directeur scientifique de la Fondation Napoléon, **Pierre Branda**, spécialiste reconnu du Premier Empire, a consacré plusieurs ouvrages à la période napoléonienne, parmi lesquels *La guerre secrète de Napoléon* (Broché, 2014) ; *Joséphine. Le paradoxe du cygne* (Perrin, 2016) ; *La saga des Bonaparte* (Perrin, 2018) ; *Napoléon à Sainte-Hélène* (Perrin, 2021).

À l'issue de la conférence, Pierre Branda dédicacera son dernier ouvrage : *Napoléon et Joséphine, l'intime et le grandiose*, paru aux éditions Perrin.

Inscriptions le jeudi 25 septembre 2025



**Mardi 7 octobre, à partir de 8h30**

**Auditorium Austerlitz du Musée de l'Armée**

**Les 4<sup>e</sup> rencontres militaires de *Napoleonica la revue***

**Journée d'études en partenariat avec le Musée de l'Armée, le Service Historique de la Défense, le magazine *Guerre et Histoire* et *Le Figaro Histoire*.**

## **D'un Empire à l'autre. Emploi, évolution et symbolique de l'armement français**

Canon Gribeauval, fusil modèle 1777, sabres de Klingenthal, etc. : ces armes incarnent, pour la France, l'armement des troupes napoléoniennes. Emblématiques du soldat français et préfigurant la Légion d'honneur, certaines furent élevées au rang de récompenses accordées aux militaires les plus braves. Conçues sous la monarchie, les réalités du combat modifient progressivement les règlements et les doctrines d'emploi. Les rigidités cèdent le pas à une efficacité toujours plus meurtrière. Essence même du militaire, au même titre que l'uniforme, elles le distinguent du civil et en constituent le prolongement dans l'affrontement. Au cœur des combats, les armes deviennent gages de survie et de confiance pour le soldat, qui a dû subir de longs entraînements pour apprendre à les manier. Le conflit napoléonien se caractérise par une relative stabilité technologique. Sur ce point, aucun camp ne possède d'avantage décisif sur l'autre. Ce sont la production dans les manufactures et les arsenaux, ainsi que l'emploi tactique des armes, qui font la différence sur les champs de bataille européens. Malgré cette stabilité, les dernières années de l'Empire voient émerger des expérimentations qui annoncent les évolutions techniques du XIX<sup>e</sup> siècle. Associées aux bouleversements de l'industrialisation, ces transformations prennent l'allure d'une véritable révolution, bouleversant la nature même des combats.

**Direction scientifique :** Pierre Branda, Jean-François Brun, Walter Bruyère-Ostells, François Houdecek, Guillaume Lecoester, Michel Roucaud.

**Un programme détaillé et les modalités d'inscription à cette journée seront diffusés ultérieurement.**



**Inscriptions à partir du mardi 9 septembre 2025**



Mercredi 8 octobre 2025, à 16h30

Fondation Napoléon

Dans le cadre du cycle « Justice à travers les âges : voies de Femmes », conjointement organisé avec l'Ecole professionnelle des avocats des barreaux du ressort de la Cour d'appel de Paris (EFB) et de l'Association française d'Histoire de la Justice (AFHJ) le Barreau de Senlis et le Laboratoire Droit & Littérature.



Présenté par Alexandra Fabbri

Ancienne professeure de philosophie reconvertie en magistrate, **Alexandra Fabbri** met à profit sa double expertise dans l'ouvrage *Simenon et la justice* (Encrage, 2017), coécrit avec Christian Guéry. Elle est également l'auteur de plusieurs contributions publiées dans la revue *Les Cahiers de la justice*.

©Victoria Bosc

**Aubrée David-Chapy**, *Légiférer au féminin : le cas des régences de Louise de Savoie, mère de François Ier*

En pleine affirmation de la monarchie moderne, Louise de Savoie s'impose comme le personnage incontournable des quinze premières années du règne de François Ier. A deux reprises (en 1515 et de 1524 à 1526), cette princesse surpuissante gouverne pour le roi absent. Première femme à porter officiellement le titre de régente en France, elle construit son pouvoir sur l'écrit, le droit et la loi. Cette dernière lui sert avant tout d'un outil de légitimation. Louise crée la norme pour exercer le pouvoir durant ses longues régences. En faisant la loi à la manière du souverain, elle ancre la régence dans les rouages de la monarchie et contribue au renforcement de cette dernière. En légiférant, la régente témoigne de sa volonté d'imposer un pouvoir royal qui se veut absolu.

**Aubrée David-Chapy** est historienne, spécialiste de l'histoire des femmes aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles.



**Bruno Dumézil**, *La reine Brunehaut (v. 550-613) face à la justice : plaignante, juge, condamnée.*

Brunehaut n'est aujourd'hui plus connue que pour ses démêlés avec une certaine Frédégonde. Pourtant, cette reine du haut Moyen Âge eut une très longue vie, qui l'amena à nouer des relations complexes avec le système judiciaire mérovingien. En 568, elle déposa une plainte pour la mort suspecte de sa sœur, la reine Galeswinthe ; s'ensuivit une longue procédure, à l'issue de laquelle elle obtint l'héritage de la défunte. De 583 à 612, Brunehaut assura la régence au nom de son fils Childebart II, puis de son petit-fils Thierry II. Il lui revint alors de juger plusieurs affaires majeures, dont le procès de l'évêque Didier de Vienne, accusé de viol par une de ses paroissiennes. Enfin, en 613, Brunehaut fut elle-même jugée et condamnée pour régicide. Cette conférence vise à évoquer la figure d'une femme d'exception au miroir de la justice de son temps.

**Bruno Dumézil** est un historien français spécialiste du haut Moyen Âge, professeur d'histoire médiévale à Sorbonne Université et à l'École polytechnique. Il a publié plusieurs ouvrages sur le haut Moyen Âge : *L'Empire mérovingien* (Passés composés, 2023) et *Charlemagne* (Puf, 2024).



Inscriptions le jeudi 2 octobre 2025



**Mardi 4 novembre, à 18h00**

**Fondation Napoléon**

## **Louis Bonaparte, le chaînon manquant**

Par François de Coustin

Luigi Buonaparte, frère chéri et protégé de Napoléon, entre à 18 ans dans la carrière militaire, suivant son aîné en Italie, puis en Egypte ; général en 1803, il est fait grand connétable dès l'avènement de l'Empire ; il est alors marié depuis quatre ans avec Hortense de Beauharnais. En juin 1806, il devient le premier roi de Hollande, pays qu'il entreprend d'administrer consciencieusement, sous la fêrule écrasante de l'Empereur dont il tente en vain de limiter l'emprise. Il est contraint d'abdiquer et s'exile en juillet 1810. Le voilà, pour 35 ans, comte de Saint-Leu, établi en Italie, écrivant en vers et en prose, ruminant ses malheurs, en particulier la perte de ses deux fils aînés. Il meurt en 1846, enfin apaisé, peu avant ses 68 ans. Il ne verra pas son dernier fils devenir Napoléon III.

Frère et père d'empereurs, Louis, perpétuellement malade, ne voulut rien de ce qui lui arriva : ni être soldat, ni régner, ni vivre, lui taiseux et dépressif, avec une femme brillante et de plus en plus éloignée. Il aimait rêver, écrire, se soigner, se plaindre. Pourtant, une partie de l'histoire européenne du premier XIX<sup>e</sup> siècle est passée par lui.

Il n'était ni le « pygmée politique », ni le « cerveau malade » qu'on a décrit. Son malheur fut de s'appeler Bonaparte. Il mérite d'être redécouvert.



**François de Coustin**, après des débuts dans le journalisme, a occupé longtemps des fonctions dirigeantes dans la communication d'entreprises, principalement à la Banque de France, dont il fut ensuite le conseiller du gouverneur pour les questions d'Histoire et de patrimoine. Spécialiste de l'histoire des débuts du XIX<sup>e</sup> siècle, il est l'auteur des biographies de Louis XIX, duc d'Angoulême, d'Elie Decazes, favori de Louis XVIII et créateur de Decazeville, et, récemment, de Louis Bonaparte, roi de Hollande.

À l'issue de la conférence, **François de Coustin** dédicacera sa biographie de *Louis Bonaparte*, parue aux éditions Perrin.

**Inscriptions le jeudi 30 octobre 2025**



**Mardi 18 et mercredi 19 novembre, à partir de 8h45**  
**Auditorium de l'Institut national d'Histoire de l'Art**

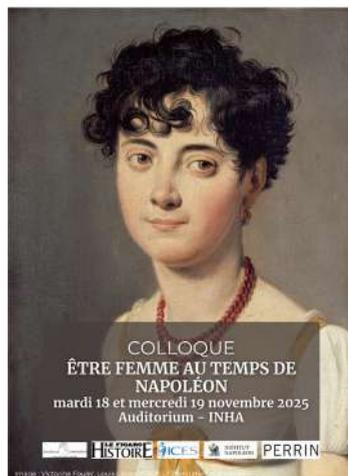
## **Colloque *Être femme au temps de Napoléon***

Pour le Premier Empire, le sort des femmes n'est généralement traité que sous le seul angle du Code civil, ce qui est très réducteur. L'échec de l'émancipation féminine au cours des premières années révolutionnaires a en outre rejeté dans l'ombre une période plus riche qu'il n'y paraît et pour laquelle les études manquent.

Pour mieux comprendre et exposer les différentes facettes de ce moment important dans l'histoire des femmes, le colloque «Être femme au temps de Napoléon», programmé sur deux journées, se propose tout d'abord de décrypter l'impact des législations sur la population féminine, en partant de l'Ancien Régime jusqu'aux Codes napoléoniens.

Abordées ensuite, les questions sociales s'intéresseront aux thèmes de la médecine, de la violence et de la prostitution. Enfin, les présentations de figures emblématiques, autant politiques qu'artistiques ou issues du monde entrepreneurial, viendront illustrer une société aussi diverse que nuancée.

**Un programme détaillé et les modalités d'inscription à ce colloque seront diffusés ultérieurement.**



**Inscriptions à partir du lundi 15 septembre 2025**



**Mardi 25 novembre, à 18h00**

**Fondation Napoléon**

**Chemin de traverse  
S'en prendre à son voisin ?**

**Un débat proposé et animé par Arthur Chevallier,  
éditeur, historien, chroniqueur.**

Comment peut-on s'en prendre, du jour au lendemain, à son voisin ? La France est un pays civilisé, mais elle n'a pas été épargnée par des effusions de violence disproportionnées, irrationnelles et pour ainsi dire monstrueuses. Parmi ces journées sanglantes, l'histoire retient naturellement le massacre de la Saint-Barthélemy (1572) pendant les guerres de religion, et les massacres de Septembre (1792) aux débuts de la Révolution française. Dans un cas comme dans l'autre, des crimes ont été commis entre Français, par des Français, qui parfois se connaissaient depuis des décennies, habitaient dans la même ville, le même quartier, voire la même rue, le même immeuble. En un mot comme en cent : des individus ont été capables de monstruosité envers des personnes qu'ils avaient l'habitude de saluer avec courtoisie au quotidien. Voilà un phénomène historique bien sûr, mais pas seulement. Puisque la puissance des idéologies et de l'identité a eu sa part dans ces dérèglements de la civilité. S'ils ont tué, c'est qu'ils ont été convaincus de leur bon droit par une force supérieure et pour ainsi dire transcendante. L'idéologie, politique ou religieuse, avait fini par surpasser la fraternité de la communauté nationale, l'humanisme le plus élémentaire, dans un pays qui pourtant s'en prévalait.



Alors que notre société connaît elle-même une explosion de la violence ordinaire, que la brutalisation de la France est sur toutes les lèvres, ces événements résonnent. C'est pourquoi nous avons décidé d'en parler avec deux des plus grands historiens français. Didier Le Fur, un des plus grands spécialistes de la Renaissance, auteur de livre de référence, notamment d'une magistrale biographie de François Ier et Patrice Gueniffey, illustre historien du Premier Empire, mais aussi de la Révolution française et de la violence qu'elle a parfois charriée.



## Intervenants :

Depuis *La politique de la Terreur*, **Patrice Gueniffey** s'est imposé comme un historien majeur de la Révolution et de l'Empire.

Il le doit non seulement au caractère toujours novateur de son approche et à la densité de ses analyses, mais aussi à la qualité de son style. Il est aussi l'auteur d'une biographie de Bonaparte, qui a connu un succès critique et public considérable.



**Didier Le Fur** est spécialiste des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles français, sur lesquels il a publié *Le Royaume de France en 1500* (RMN, 2010) ainsi que *Marignan 1515* (Tempus Perrin, 2015) et *Une autre histoire de la Renaissance* (Perrin, 2018).

Auteur de biographies remarquées – Henri II, Diane de Poitiers ou encore François Ier –, il a également publié *Et ils mirent Dieu à la retraite. Une brève histoire de l'histoire* (Passés composés, 2019).

© Hannah Assouline

Inscriptions le jeudi 20 novembre 2025



Mercredi 3 décembre, à 16h30

Fondation Napoléon

Dans le cadre du cycle « Justice à travers les âges : voies de Femmes », conjointement organisé avec l'Ecole professionnelle des avocats des barreaux du ressort de la Cour d'appel de Paris (EFB) et de l'Association française d'Histoire de la Justice (AFHJ) le Barreau de Senlis et le Laboratoire Droit & Littérature.



Présentation par Alexandra Fabbri

Ancienne professeure de philosophie reconvertie en magistrate, **Alexandra Fabbri** met à profit sa double expertise dans l'ouvrage *Simenon et la justice* (Encrage, 2017), coécrit avec Christian Guéry. Elle est également l'auteur de plusieurs contributions publiées dans la revue *Les Cahiers de la justice*.

©Wictoria Bosc

**André Bendjebbar, *Droit de la guerre, droit de l'amour. L'expédition d'Egypte 1798-1799***

L'Expédition d'Egypte de la République française en 1798, figure dans l'histoire de France comme un rêve inassouvi qui fut sans exemple. A partir des fonds d'archives et une bibliographie considérable, les regards des historiens ont souvent examiné cette projection dans l'Orient fatal comme un commentaire des globes de Coronelli ou des anticipations de Choiseul et Volney. Ils ont souvent négligé de sonder les cœurs et les reins des 30 000 protagonistes qui firent voile vers Alexandrie. Et parmi, la masse des soldats, et la presque double centaine de savants, qui se jetèrent dans l'aventure, une femme, parmi les quatre ou cinq autres clandestines, fit ce qu'avait fait Jeanne Barret qui prit l'habit d'homme pour suivre l'Expédition Bougainville. Le destin de cette femme en habit de chasseur à cheval qui trôna dans les fastes du Caire, se trouve résumé par une pierre tombale du Père Lachaise sur laquelle on lit : Marguerite Pauline Fourès, Née Bellisle, Dite la Bellilote, Comtesse de Ranchoup, 1778-1869. Pauline devint l'amante de Bonaparte dont les lettres d'Egypte tiennent plus des *Souffrances du jeune Werther* que des proclamations guerrières.



Droit des femmes en temps de guerre, droit des femmes sur les navires, droit du divorce, droit de s'habiller en homme, droit de l'amour au temps du sigisbéisme, nous éloignent de l'histoire bataille, mais nous plongent dans l'histoire du droit civil et des tourments du cœur.



**André Bendjebbar** est historien, spécialiste de l'histoire coloniale et pénitentiaire.

### **Soazick Kerneis, *La justice à Rome: une affaire d'hommes ?***

Longtemps la distinction fondamentale héritée du droit romain entre les catégories public/privé a servi à définir la place des hommes et des femmes. A l'homme évoluant dans l'espace public s'opposerait la femme confinée au domestique et cette dichotomie serait d'autant plus « vraie » qu'elle remonterait à l'Antiquité romaine. Si l'on regarde la documentation, il y a certes un premier message, presque publicitaire, qui affirme, voire revendique, l'infériorité de la femme et son éviction de la *res publica*. Mais à y regarder de plus près, d'autres données apparaissent. Surtout les conduites des femmes ne correspondent pas toujours à la règle, qu'il s'agisse de leur présence dans l'espace public, de la parole qu'elles prononçaient au tribunal, ou de leur façon de faire avec la règle qui aboutissait parfois à en neutraliser l'effet. Il faut restituer la puissance d'agir (agency) des femmes, partir à la recherche de leurs textes cachés, ceux qui se sont développés à l'ombre du pouvoir, parfois contre le pouvoir des hommes, et qui illustrent leur faculté de résilience.



**Soazick Kerneis** est professeure d'histoire du droit romain à l'Université Paris-Nanterre, et directrice du Centre d'Histoire et d'Anthropologie du Droit.

**Inscriptions le jeudi 27 novembre 2025**



Mardi 9 décembre, à 18h00

Fondation Napoléon

Dans le cadre de nos « conférences citoyennes »

## Enjeux et perspectives du nucléaire en France

Par Cédric Lewandowski

Alors que les crises se multiplient en France comme en Europe, quelle place pour le nucléaire dans notre modèle énergétique ? C'est à l'aune des grandes révolutions du moment – urgence de la transition écologique et de la décarbonation de nos économies, couplée à une volonté politique de retrouver une souveraineté énergétique et donc une indépendance des puissances étrangères – que Cédric Lewandowski évoquera la place de l'énergie nucléaire en France, sa perception par les Français, la récente actualité politique mais aussi les nombreuses questions qui l'entourent (celles de la durée de fonctionnement du parc, celle de son adaptation au réchauffement climatique, celle de la fin de vie des centrales et des déchets nucléaires ou encore celles des grands chantiers d'innovation de ce siècle, des EPR2 aux SMR). Autant d'approches d'un sujet passionnant, souvent passionnel, en tout cas essentiel pour penser l'avenir de notre pays.



**Cédric Lewandowski** est Directeur Exécutif Groupe, en charge de la Direction de la Production nucléaire et thermique d'EDF. Il est l'auteur des livres *Lucien Bonaparte, Le prince républicain* (Passés composés, 2019) et *Le nucléaire* (Que sais-je ?, 2<sup>e</sup> édition, 2024).

Inscriptions le jeudi 4 décembre 2025



**Mardi 16 décembre, à 18h00**

**Fondation Napoléon**

## **Le Congrès de Paris (1856) : l'apogée du Second Empire ?**

Par Yves Bruley

Le congrès européen qui met fin à la guerre de Crimée (1853-1856) se tient à Paris, au Quai d'Orsay, où les plus grands hommes d'État de l'Europe se réunissent pendant deux mois (février-avril 1856) sous la présidence d'Alexandre Walewski, ministre des Affaires étrangères. La diplomatie française a conquis une prépondérance telle que Napoléon III est devenu le pivot du Concert européen. Au milieu du congrès, naît le Prince Impérial (16 mars 1856). Ce moment historique longtemps méconnu, aujourd'hui réévalué par les historiens, serait-il le véritable apogée du Second Empire ?



© Sébastien Soriano/Le Figaro

**Yves Bruley** est maître de conférences HDR à l'École Pratique des Hautes Études et membre correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques. Ses travaux portent sur la diplomatie française au XIX<sup>e</sup> siècle. Il a publié *Le Quai d'Orsay impérial. Histoire du Ministère des Affaires étrangères sous Napoléon III* (Ed. Pedone, 2012), prix de la Fondation Napoléon en 2012. Il vient de publier *La Guerre de Crimée* dans la célèbre collection « Que sais-je ? ». Il édite aussi les passionnants mémoires inédits d'un diplomate de Second Empire, sous le titre *Au Quai d'Orsay sous Napoléon III*.

**Inscriptions le jeudi 11 décembre 2025**



# NAPOLÉON2026

Soutenez notre grand projet

Histoire et culture pour le public jeune

## FORMULAIRE DE DON

### Coordonnées du donateur :

Madame  Monsieur

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_

Courriel: \_\_\_\_\_

Je souhaite faire un don de :

20€  50€  100€  200€  500€  Autre montant \_\_\_\_\_ €

### Modalités de paiement :

- Par carte bancaire, rendez-vous sur [fondationnapoleon.org](http://fondationnapoleon.org), rubrique « Faire un don », puis laissez-vous guider ;
- Par chèque bancaire, envoyez votre chèque signé libellé à l'ordre de « Fondation Napoléon » à : Fondation Napoléon – Souscription Histoire et culture pour le public jeune-7, rue Geoffroy Saint-Hilaire75005 Paris ;
- Par virement bancaire, contactez Alexandra Mongin [amongin@napoleon.org](mailto:amongin@napoleon.org)-+33(0)1 56 43 46 00,
- Par le QR code ci-contre, en indiquant souscription dans Remarques et saisissez le montant de votre choix.



Je ne souhaite pas que mon nom soit publié sur la liste des donateurs

Je souhaite recevoir mon reçu fiscal :  par mail  par courrier

Date et signature : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_



Reconnue d'utilité publique, la Fondation Napoléon peut recevoir des dons fiscalement déductibles, que vous soyez un particulier ou une entreprise.

## Des dons déductibles de l'impôt

Pour un particulier, les dons dits « manuels » donnent lieu à une réduction de l'impôt sur le revenu de 66 % du montant du don, dans la limite de 20 % du revenu imposable annuel du donateur.

Pour une entreprise, la réduction est égale à 60 % du montant du don, les dons étant plafonnés à 5 pour 1 000 du chiffre d'affaires avant impôt.

Plus d'informations sur notre site [www.fondationnapoleon.org](http://www.fondationnapoleon.org), rubrique : « Soutenez nos projets ».

*Ce formulaire est à envoyer, accompagné de votre chèque de don, à l'adresse suivante :*

Fondation Napoléon 7, rue Geoffroy Saint-Hilaire-75005 Paris France

Tel : + 33 (0)1 56 43 46 00

[www.fondationnapoleon.org](http://www.fondationnapoleon.org) – [www.napoleon.org](http://www.napoleon.org)

*Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 12 novembre 1987*

### Confidentialité

*Vos données à caractère personnel sont traitées par la Fondation Napoléon en sa qualité de responsable de traitement, afin de recueillir vos dons. A défaut de renseignement des champs ayant un caractère obligatoire, votre demande ne pourrait pas être prise en compte.*

*Vos données sont uniquement destinées à la Fondation Napoléon, ainsi qu'aux prestataires intervenant pour notre compte dans le cadre des finalités susvisées. Elles seront conservées conformément à la législation en vigueur.*

*Vous disposez de droits sur vos données à caractère personnel, pour plus d'informations sur ces droits et leur exercice, veuillez consulter notre politique de confidentialité disponible sur notre site internet [www.fondationnapoleon.org](http://www.fondationnapoleon.org).*



7, rue Geoffroy Saint-Hilaire 75005 Paris Tél : 00 33 (0)1 56 43 46 00

[www.fondationnapoleon.org](http://www.fondationnapoleon.org)

[www.napoleon.org](http://www.napoleon.org)

Fondation reconnue d'utilité publique par le décret du 12 novembre 1987



## RAPPEL : Modalités d'inscriptions

L'entrée est gratuite, sur réservation dans la limite des places disponibles.

Dès l'ouverture des inscriptions pour chaque conférence, il est possible de s'inscrire auprès de notre hôtesse:

- par courriel : [ce@napoleon.org](mailto:ce@napoleon.org);
- par téléphone au 01 56 43 46 00

Pour être tenu informé par courriel des activités de *Napoleonica Les Conférences* de la Fondation Napoléon, merci d'adresser vos noms, prénoms, adresses postales et internet par mail ([ce@napoleon.org](mailto:ce@napoleon.org)).



**NAPOLEONICA**  
les conférences

**Fondation Napoléon**

7 rue Geoffroy Saint-Hilaire  
75005 Paris

[www.fondationnapoleon.org](http://www.fondationnapoleon.org)

Actualités de la Fondation Napoléon,  
de ses sites web, et du monde  
napoléonien : pour ne rien manquer,  
abonnez-vous à notre Lettre d'info !

